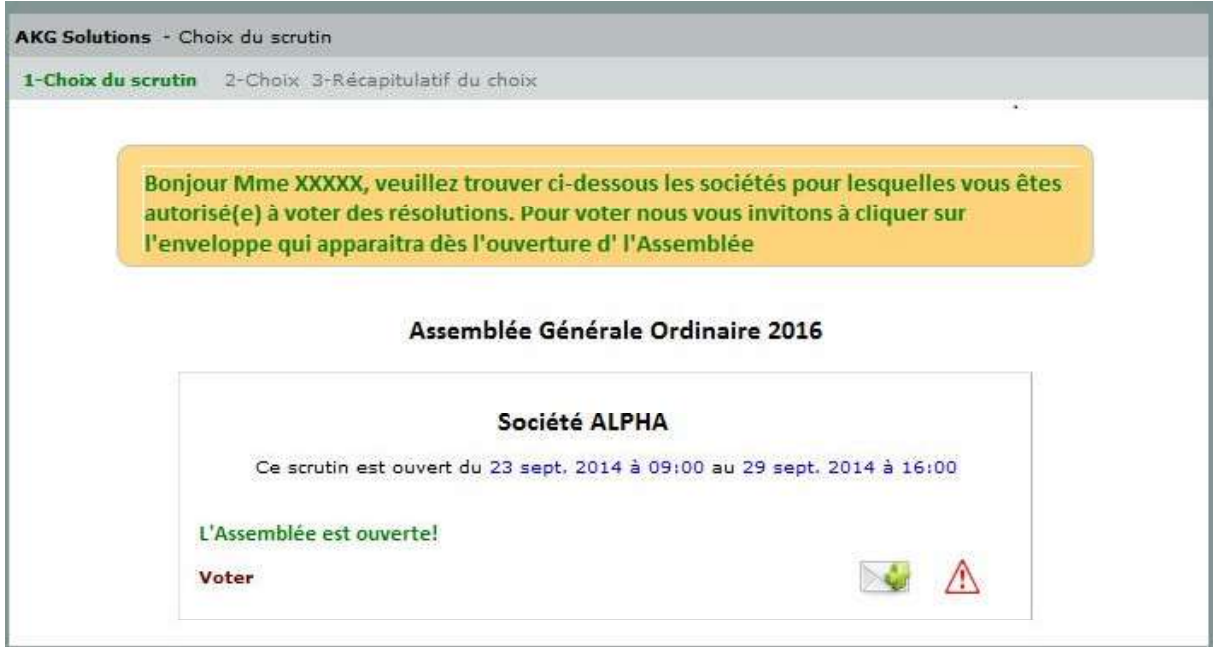


- ✓ L'utilisateur peut consulter les mentions légales

Ecran de choix des scrutins



AKG Solutions - Choix du scrutin

1-Choix du scrutin 2-Choix 3-Récapitulatif du choix



Bonjour Mme XXXXX, veuillez trouver ci-dessous les sociétés pour lesquelles vous êtes autorisé(e) à voter des résolutions. Pour voter nous vous invitons à cliquer sur l'enveloppe qui apparaîtra dès l'ouverture de l'Assemblée

Assemblée Générale Ordinaire 2016

Société ALPHA

Ce scrutin est ouvert du 23 sept. 2014 à 09:00 au 29 sept. 2014 à 16:00

L'Assemblée est ouverte!

Voter  

- ✓ L'adhérent peut consulter les rapports relatifs à son AG (rapport moral, rapport financier, rapport général etc.)
- ✓ Une fois le vote des résolutions de l'assemblée terminé, l'utilisateur peut se reconnecter et revenir sur cette page pour télécharger ou imprimer un accusé de réception de son vote en cliquant sur l'icône correspondant.

Ecran de choix des résolutions


AKG Solutions - Choix de vote

1-Choix du scrutin 2- **Choix de vote** 3-Récapitulatif du choix

Vote des résolutions

Vous avez demandé de voter les résolutions en ligne. Merci d'exprimer votre choix ci-dessous puis cliquer sur « Valider ». Si vous souhaitez annuler votre choix, cliquer sur le bouton « Modifier »

1. Approbation du rapport moral	L'assemblée générale ordinaire (AGO), après avoir pris connaissance du rapport moral, approuve ledit rapport	oui <input type="radio"/>	non <input type="radio"/>	sans opinion <input type="radio"/>
2. Délégation du conseil d'admin	L'AGO délègue au conseil d'administration pour une période de 18 mois le pouvoir de négocier tous avenants aux contrats en cours (voir document pour liste exhaustive)	oui <input type="radio"/>	non <input type="radio"/>	sans opinion <input type="radio"/>
3. Approbation du rapport finan.	L'AGO, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve ledit rapport et le comptes de l'exercice clos le 31/12/2014 faisant apparaître un résultat net de 5 229€	oui <input type="radio"/>	non <input type="radio"/>	sans opinion <input type="radio"/>


 Valider

[Se déconnecter](#) |
 [Revenir à l'écran de choix des scrutins](#) |
 [aide](#) |
 [Mentions légales](#) |
 AKG Solutions, Voteo(c) v3.1 2014

- ✓ Les résolutions à voter s'affichent dans leur ordre d'apparition sur l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'association concernée. Ces résolutions comprennent l'élection des membres du bureau National
- ✓ Pour chaque vote, l'adhérent devra choisir entre le nom du/des candidat(s) ou de voter « blanc »
- ✓ Pour chaque résolution l'adhérent devra choisir une réponse parmi les trois proposées (pour, blanc, contre) en cliquant sur le radio-bouton correspondant puis sur le bouton « Valider et poursuivre »
- ✓ L'utilisateur ne peut pas poursuivre sans avoir répondu à toutes les résolutions
- ✓ L'utilisateur peut quitter le scrutin en cours à tout moment par le bouton « se déconnecter ». L'application affichera alors un pop-up avec la mention « Attention, vous n'avez pas fini, êtes-vous sûr de vouloir quitter ? ».
- ✓ En cas de déconnexion par le bouton se déconnecter ou en fermant la fenêtre du navigateur les résultats ne sont pas sauvegardés, il faut absolument un clic sur le bouton « Valider et poursuivre » pour que les choix de l'utilisateur soient pris en compte.

- ✓ Le site dispose d'un système de déconnexion automatique après 10 minutes d'inactivité.

Ecran de validation



- ✓ L'adhérent peut confirmer ou modifier son choix à l'aide des deux boutons. Il peut procéder à autant de modifications qu'il souhaite avant de valider son bulletin
- ✓ Une fois le bulletin validé l'électeur est redirigé vers l'écran de choix des scrutins. Les liens vers les assemblées pour lesquels il a déjà voté ne sont plus accessibles (le vote est définitif).
- ✓ L'horodatage des scrutins terminés sera affiché à l'écran
- ✓ Une fois le bulletin définitivement validé l'électeur est retourné vers la page d'accueil où il peut consulter, télécharger ou imprimer son accusé de réception.

1er tour des élections

Election de la délégation unique du personnel

Ce scrutin est ouvert du 24 août 2016 à 16:40 au 02 sept. 2016 à 22:00

Collège : 1er collège, Employés
Etablissement : Etablissement principal

Consulter le protocole électoral : 

SYNDICAT A  	SYNDICAT B  	SYNDICAT C  
---	---	--

Le scrutin est ouvert !

Voter pour le scrutin SUPPLEANTS  

Vous avez déjà voté pour le scrutin des titulaires le 24 août 2016 à 17:08

Imprimer l'accusé de réception :



- ✓ *N.B : Le vote des résolutions de l'adhérent est validé lors de son retour sur cet écran. Si l'utilisateur quitte l'application ou perd la connexion internet avant son retour sur l'écran de choix des assemblées il sera informé lors de sa reconnexion si son vote a été pris en compte ou non.*